

Lissieu, 17 mai 2018

**Objet : Nouvelle modification des conditions d'emploi de ROXY 800 EC et FIDOX 800 EC (AMM n°2090186), vendus seuls ou contenus dans les packs TP LEWIS, TP BOOBKA, TP AMILTONE, TP PEREC, suite au renouvellement de leur AMM**

Madame, Monsieur,

Dans le courrier envoyé le 5/03/18 vous informant des modifications des conditions d'emploi de ROXY 800 EC et FIDOX 800 EC, nous vous avons conseillé de ne ré-étiqueter que les quantités de ROXY 800EC et FIDOX 800EC susceptibles d'être commercialisées pour les utilisations en pomme de terre et de bloquer le solde de votre stock dans vos dépôts, ainsi que le stock de packs (TP LEWIS, TP BOOBKA, TP AMILTONE, TP PEREC), en vue d'une issue que nous espérons favorable dans les prochains mois.

Et bien c'est chose faite. **Nous sommes heureux aujourd'hui de vous annoncer les 2 modifications suivantes concernant les mesures de gestion des risques :**

1) En remplacement de la ZNT pour la protection des organismes aquatiques de 20 m avec DVP 20 m :

SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de **5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres** en bordure des points d'eau pour les usages sur « pomme de terre », « blé », « orge », « seigle » et « PPAMC ».

2) En remplacement de la ZNT pour la protection des plantes non-cibles de 20 m :

SPe 3 : Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de **5 mètres** par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Cette décision s'applique immédiatement.

Nous vous demandons de bien vouloir relayer les nouvelles conditions d'emploi en interne, ainsi qu'à vos clients qui auraient été livrés en produit.

Toutefois, il vous est possible de vendre les stocks de produits que vous venez de ré-étiqueter **jusqu'au 15/05/2019**. Ces stocks de produits pourront être utilisés **jusqu'au 15/05/2020**.

Par contre, les stocks non ré-étiquetés devront maintenant l'être avant toute vente.

**Afin de mettre en conformité votre stock, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à nous faire part de vos besoins en nombre d'étiquettes en remplissant la fiche navette ci-jointe sous Excel et en la renvoyant à [reglementaire@belchim.com](mailto:reglementaire@belchim.com) dès que possible.**

Votre interlocuteur habituel se tient à votre entière disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Jacky BARRAULT et Cédric GARRET  
Managers Belchim France

